



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 17 mars 2022**

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	14
VOTANTS :	14
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de M. **LE GUEHENNEC Laurent**, Maire.

Date convocation : 14.03.2022

Étaient présents : LEFEBVRE Angélique, BABIN-TOUBA Ludovic, BITAUD Fabienne, CONAND Cathel, DENIEL Franck, ESNAULT Jean-Luc, GOUVERNEUR Gilles, JOURDAN Anne-Sophie, LEBEAU Christine, PHELIPPE Joseph, VALOIS Dominique, CIEKAWY Ombeline, ANTIN Séverine.

Formant la majorité des membres en exercice,

Absent : M. BARRE Bruno.

Mme CIEKAWY Ombeline a été élue secrétaire de séance.

**20220035 | Révision des tarifs d'assainissement**

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité, vote les tarifs ci-dessous :

- **Redevance annuelle applicable au 01 janvier 2023 ;**

NB PERS	
1	84 €
2	153 €
3	209 €
4	242 €
5	263 €

- **EURL RIBAUT « Les Pointellières » applicable au 01 janvier 2023 ;**

	H.T
m3 consommé	1.34 €
Forfait annuel	214 €

- **Raccordement construction nouvelles ;**  
**1 000 €**

*Ont signés au registre les membres présents*

Le Maire,

L. LE GUEHENNEC.

